

Oneg Chabat

N° 231

« le Délice du Chabat »



Diffusé pour la Gloire
d'Hakadoch Barouh' Hou par
la Yéchiva Torat H'aïm Cej -
Nice

Horaires Chabat Kodech

Vendredi 19 mai – 28 iyar

Entrée de Chabat 20h00

**pour les Séfaradim réciter la
bénédition de l'allumage*

*AVANT d'allumer**

Samedi 20 mai – 29 iyar

Réciter le Chémâ avant
8h59

Sortie de Chabat 21h45

Rabénou Tam 22h23

Chabat – l'espoir du lendemain !

Cette semaine c'est la Hiloula du Ramh'al – Rabi Moché H'aïm Luzzato zih'rono livrah'a (26 iyar), je vous propose une étude depuis son Livre fabuleux Dereh' Hachem partie 4 chapitre 7).

Il y a dans ce monde des éléments totalement profanes "h'ol", mais afin que les hommes ne sombre pas dans l'obscurité il est nécessaire qu'il se trouve dans le monde des éléments de sainteté... Les éléments de sainteté vont intégrer tous les aspects de la vie, notamment le temps. Il y a des jours saints et des jours profanes. Les jours profanes sont plus nombreux que ceux de la sainteté, les six jours de la semaine et un jour de Chabat. Ce cycle correspond aux millénaires de la vie de ce monde, six millénaires en correspondance aux six jours de la semaine et le septième millénaire est celui de la "ménouh'a" (repos). La fin du cycle se termine avec la sainteté, ce qui élève les six jours tel que les six millénaires. Bien que le profane connaisse plus de temps, il se trouve être sanctifié par le temps de

clôture ! il y a ici une notion fondamentale, l'élément majoritaire, ici les six jours de la semaine et les six millénaires, n'est pas obligatoirement le plus essentiel. Ce n'est pas le nombre qui donne le ton et le sens des choses et de la vie en général ! Ce n'est pas la quantité qui est déterminante. L'évènement de clôture est ce qui donne un sens aux choses, même à celles qui l'ont précédé. Les six jours de la semaine, comme les six millénaires, vont se transformer et retrouver leur vigueur lorsque le Chabat arrive. Cet effet rétroactif est un des concepts fondamentaux de la Tora qu'on retrouve dans de nombreux domaines. Par conséquent cela veut dire que ce que je fais aujourd'hui, même si cela est profane, je vais lui donner une dimension supérieure demain, et la sainteté de demain repense et redimensionne le profane d'hier ! Pour ma part, ce discours est d'un espoir profond, ce qu'on a abîmé aujourd'hui on peut le corriger demain ! Nous retrouvons cet état notamment dans la Téhouva... C'est bien là un des grands principes de la Tora : il n'y a pas de fatalité !... La puissance du meilleur qui vient à la fin rend bon tout le passé profane qui l'a précédé !

Trois dimensions de Chabat – par Rav Leib Mintsberg Ben Melech' page 19

La Tora donne au Chabat la dimension de "bénédition" et de "sainteté" comme nous pouvons le constater dans les versets de Béréchit 23 et Chémot 20-11. Les Sages lui rajoutent une troisième dimension "jour de ménouh'a" (repos), tel que nous le disons dans les prières de Chabat et dans la bénédiction de la Haftara « chénatata lanou likdoucha vélimnouh'a ». Rachi (Béréchit 2-2) explique : il manquait au monde la "ménouh'a, Chabat a amené la ménouh'a au monde.

Jour de Bénédiction : tout ce qu'il y a dans le monde reçoit sa brah'a à travers le Chabat.

Jour de sainteté – c’est durant ce jour que les créatures doivent sanctifier les éléments de la création pour le Nom de D’IEU, et doivent se comporter en adéquation à la sainteté du jour divin.

Mais si la bénédiction paraît être un état des éléments de la vie, il faut dire qu’elle est également un devoir qui nous incombe, nous devons faire de ce jour un jour béni. Avoir un comportement digne de brah’a.

La sainteté par laquelle nous devons sanctifier ce jour est également un état, dans ce jour de Chabat règne la sainteté divine dans le monde, on peut la ressentir et atteindre davantage la présence divine, on peut à travers le jour de Chabat, contempler la création du monde et reconnaître la grandeur de Ses œuvres. En ce jour de Chabat la connaissance de D’IEU trouve place dans notre cœur, l’âme s’extase de l’unicité de D’IEU.

La ménouh’a se dessine également par ces deux points : état et devoir. Il nous incombe de vivre la dimension “reposante” du Chabat en s’abstenant de tout travail, souci et effort. C’est un état également en cela où D’IEU nous offre cette ère de repos, cette âme supplémentaire qui nous conduit à la ménouh’a totale et absolue.

Il y a dans Chabat cette triple dimension : Bérah’a, Kédoucha et Ménouh’a. Le Rav voit dans ces trois points deux réflexions : un état et un devoir. Ces trois dimensions doivent être vécues comme un état et également comme un commandement qui nous revient de pratiquer. C’est en soi une réflexion intéressante, l’état et le commandement se conjuguent, ne sont pas opposés ou contradictoires mais sont complémentaires. Il nous faut également réfléchir sur le lien qu’il y a entre ces trois dimensions du Chabat : la bénédiction, la sainteté et le repos. Pour cela il faudra avant tout bien définir ces trois points. Le Rav fait ce travail au fil de son livre, que nous partagerons par la suite, si D’IEU veut. Chabat c’est une aventure à trois dimensions qui n’en font qu’une !

Chalom Aleh’em – par Rav Ben Tzion Moutsapi Mevaseret Tzion volume 2 O”H page 161.

Avant de réciter le kidouch du vendredi soir il est de coutume de chanter “chalom aléh’em”. Bien que cet us se soit instauré tardivement (il n’y a pas de sources dans le Talmud, Midrach et Kabala), Le H’ida et le Ben ich H’aï la recommande. En se référant à l’enseignement dans la Guémara Chabat 119B où le Talmud enseigne « Rabi Yossi bar Yéhouda dit : deux anges accompagnent l’homme le vendredi soir à son retour de la synagogue, un bon et un mauvais. Lorsqu’il arrive à la maison et trouve les lumières de Chabat allumées, la table dressée et la maison rangée, le bon ange dit “que soit la Volonté Divine qu’il en soit ainsi la semaine prochaine, et le mauvais ange répond Amen malgré lui. Si rien n’est ordonné pour Chabat le mauvais ange dit “que soit la volonté qu’il en soit ainsi la semaine prochaine, et le bon ange répond Amen malgré lui ». Le Maharcha explique : pour chaque mitsva que l’homme réalise il se trouve des anges, celui qui se trouve à sa droite est l’ange qui le défend lorsqu’il voit que l’homme réalise la mitsva, et celui de gauche est celui qui le condamne lorsque l’homme ne réalise pas la mitsva, ce sont les deux anges du Chabat. Le Zohar rajoute un point important il décrit la scène ainsi : lorsque l’homme revient de la synagogue le vendredi soir animé de joie et gaieté alors les anges ainsi que la

Présence >Divine proclament « israël acher béh’a etpaer » - Israël je suis fier de toi ! S’il n’est pas animé de joie la Présence <Divine se retire, et le yetser har prend place ! Le Tikouné Zohar rajoute : il nous faut accueillir les anges de service. Selon Le Avoudraham ces anges sont les étoiles de service.

Dans ce chant nous disons « baréh’ouni léchalom », on demande aux anges “bénis-moi”. On peut s’interroger au vu des enseignements du Yérouchalmi et du Midrach qui ventent la force d’Israël de s’adresser à D’IEU qui écoutent leurs prières, et ne s’adressent pas aux anges ? Ainsi le note également le Rambam (Pirouch Michnayot Sanhédrin) ainsi que le Ramban (Béréchit 32-30), le Abrabanel et beaucoup d’autres Maîtres. A cause de cela certains Maîtres, comme Rabi Haim de Volosyn, ne disaient pas cette strophe ! Rav Ovadya Yossef ztsal s’est penchée sur la question et répond : 1) on n’adresse pas notre prière à l’ange, ce qui constitue un interdit, mais on a le droit de demander aux anges de nous aider dans les prières que nous adressons à D’IEU (voir sanhedrin 44B), 2) le talmud enseigne qu’on a le droit de se rendre sur la tombe des Tsadikim pour prier (voir Taanit 16A et 23B, Sota 34B etc.), les anges ne sont pas moins que les Tsadikim ! On peut maintenir l’us de dire “baréh’ouni léchalom”, les décisionnaires rapportent cette formule, tel le Yaavets, le H’ida, le Ben Ich H’aï et d’autres encore.